

Bruxelles, le 28 octobre 1990.

NOTE BIO (90) 322 AUX BUREAUX NATIONAUX
cc. aux Membres du Service du Porte-Parole

Fin du Conseil Européen extraordinaire de Rome (27-28/10/90)

Le Conseil européen a traité principalement de quatre sujets : l'Union politique, l'Union économique et monétaire, l'Union soviétique et les pays de l'Est, enfin la crise du Golfe. Deux pays - la Grande-Bretagne et les Pays-Bas - auraient aimé qu'on mette aussi à l'agenda les difficultés de la Communauté à trouver un accord sur des propositions agricoles pour l'Uruguay Round mais, comme l'a expliqué le président du Conseil Italien, le Conseil n'était pas préparé pour parler de la substance d'une telle proposition. En revanche, le Conseil a joué son rôle d'impulsion : "Il faut apporter à la Commission l'appui le plus important possible pour négocier avec tous les atouts en main. Il y a des difficultés objectives. Mais l'impulsion est acquise. Le problème serait différent s'il n'y avait pas d'accord avant décembre, mais cela n'arrivera pas. Il y a engagement de chacun de tout mettre en oeuvre pour arriver prochainement à un accord."

Le président de la Commission qui, au Conseil, a clôt les discussions sur l'UEM et sur l'Union politique et qui a introduit la question de l'Union soviétique a présenté à la presse son évaluation de ce Conseil extraordinaire. Il a dit sa satisfaction que les Italiens aient mené à bien les objectifs qu'ils s'étaient fixés à eux-mêmes, à savoir :

- terminer les travaux préparatoires de l'UEM ;
- faire avancer l'Union politique ;
- concrétiser l'appui politique donné par le Conseil européen de Dublin à la perestroïka de M. Gorbatchev et aux réformes engagées dans les pays du Centre et de l'Est de l'Europe.

A cela s'est ajouté, depuis Dublin, la gestion de la crise du Golfe. Sur tout cela les Douze se sont mobilisés et les objectifs ont été atteints.

Sur l'UEM, les travaux sont terminés. Le communiqué de onze Etats membres pourra servir de mandat de négociation pour la Conférence Intergouvernementale. C'est un point important car certains voulaient commencer la Conférence sur une page blanche, comme si les travaux préparatoires n'avaient pas existé. Nous sommes dans le droit fil de l'Acte unique : il y a un engagement sur la date et sur la création d'une nouvelle Institution. C'est très important car la construction européenne a toujours résulté de la dialectique entre la volonté politique et le respect des faits.

Sur l'Union politique, la discussion a permis de décanter les problèmes. On voit bien les priorités de chacun et les différences. Cela devrait permettre de poursuivre les travaux pour aboutir, à Rome 2, au même résultat que sur l'UEM, une sorte de mandat de négociation.

L'appui politique à la perestroïka de M. Gorbatchev et aux réformes engagées dans l'Europe du Centre et de l'Est est confirmé. Et si les conclusions de la présidence sont ce qu'elles sont, ce n'est ni faute de travail de la part de la Commission, ni faute de volonté politique mais simplement parce que les décisions soviétiques sur la réforme économique comme sur la réforme de l'Union et des relations de l'Union avec les Républiques ont pris du retard. La Commission pourra donc affiner ses

évaluations avant le Conseil Européen du 14 décembre où elle proposera les modalités pour appuyer la réforme économique, Institutionnelle et politique.

Sur la crise du Golfe, la Communauté a continué de faire preuve de la détermination, de la cohésion, de la fermeté, de l'esprit de coopération qu'a manifestée la Communauté dès le lendemain de l'invasion du Koweït par l'Irak.

Sur l'Uruguay Round enfin, il est vrai que la Communauté n'a pas pris de décision. Mais nous devons nous concerter avant la négociation alors que les Etats-Unis vont après la négociation devant le Congrès dont nul ne sait s'il ratifiera cette négociation. Quant au fait que l'on n'ait pas discuté de la substance de la proposition agricole, c'est une victoire de l'esprit communautaire.

Le président Andreotti a, au-delà, :

- souligné que la Hongrie était mentionnée quant à l'aide d'urgence mais qu'elle n'était pas un cas isolé car la situation provoquée par la crise du Golfe et par la situation internationale était grave pour l'ensemble des pays de l'Est et du Centre de l'Europe ;
- parlé de la situation difficile organisée par Bagdad pour diviser la Communauté ;
- dit l'espoir que le Liban retrouve sa souveraineté ;
- salué la reprise des relations entre la Communauté et l'Iran ;
- remercié la Commission pour le travail énorme qu'elle assure pour réussir l'objectif 92.

Des autres réponses données par le président Delors, il faut noter :

- sur les critères qui doivent précéder le commencement de la deuxième phase : ils doivent être objectifs. Même si le degré des progrès dans la convergence réelle et monétaire constitue un élément important, il ne faut pas qu'un défaut d'accord complet constitue un obstacle au passage à la deuxième phase. En d'autres termes, il n'est pas possible qu'un pays, prenant prétexte d'une divergence d'appréciation sur la situation de la convergence économique et sociale, puisse exercer en quelque sorte un droit de veto.
- sur la deuxième phase, elle doit être courte et permettre à une nouvelle institution de se mettre en place dans le droit fil de l'histoire de la Communauté. Ainsi la CECA et la Commission ont été créées dès le 1er jour d'application des traités. La même méthode doit être appliquée.
- sur le début de la troisième phase : "on ne fait pas l'histoire par décret. Mais vous parlez de l'an 2000. Je suis plus ambitieux que cela. Il faut que nous ayons une monnaie unique avant l'an 2000."
- sur l'aide aux pays de la ligne du front : la décision de principe a été prise d'une aide de 1,5 milliard d'Ecus, partie à la charge des Etats membres et partie à charge de la Commission. Le budget 1991 est actuellement en discussion au Parlement européen. Nous avons des procédures à respecter. Si des Etats membres se plaignent que cela ne va pas assez vite, ils n'ont qu'à payer leur contribution nationale plus rapidement. C'est plus facile pour eux ; ils ont des banques centrales. Quand nous aurons une banque centrale, on verra.
- sur l'Uruguay Round : chaque négociateur national doit se rendre compte de l'enjeu, du contexte, des rapports de force dans cette négociation. La Commission propose, elle doit aussi rassembler et si

trop de concessions sont faites à un pays, les autres ne seront pas d'accord. Il faut souligner que, malgré sa diversité, la Commission a adopté le projet de mandat à l'unanimité. Dans une telle négociation le fait d'être ensemble est vital.

Amitiés,
Bruno Dethomas

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'B. Dethomas', with a horizontal line underneath.

